

B. LES CONSTATS ET LES ENJEUX

Les établissements pour personnes âgées :
Un taux d'équipement satisfaisant et une offre diversifiée

LES CONSTATS

Une tendance nationale :

- ❖ Une évolution des occupants des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) vers une dépendance de plus en plus forte et une entrée de plus en plus tardive

Un constat régional :

- ❖ Une dynamique gériatrique sur l'ensemble des territoires qui a permis de développer les filières gériatriques et les consultations mémoire mais cependant avec des zones encore fragiles notamment dans le Loir-et-Cher (zone de Romorantin)
- ❖ Une entrée de plus en plus tardive en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) avec des besoins de soins croissants, une dépendance qui augmente, un public qui change avec une proportion grandissante de patients présentant des troubles cognitifs et des troubles du comportement
- ❖ Des difficultés de recrutement des professionnels médicaux et paramédicaux avec des postes vacants (exemple : les postes de médecins coordonnateurs dans le Loir-et-Cher)
- ❖ Au regard des taux d'équipement nationaux, l'offre en région Centre est plutôt bien placée pour l'hébergement complet. Ce constat quantitatif ne doit pas occulter cependant les difficultés des territoires, les restructurations nécessaires et la problématique du reste à charge

Un constat départemental :

- ❖ Une répartition géographique équilibrée avec un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) par canton
- ❖ Un taux d'équipement départemental d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) satisfaisant (124) supérieur aux moyennes nationale (95) et régionale (118)
- ❖ Une offre diversifiée : 12 foyers logements, 1 petite unité de vie, 2 unités de soins de longue durée (USLD), 44 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) avec des offres d'accueil de jour et d'hébergement temporaire
- ❖ Des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ayant des tarifs attractifs avec un reste à charge inférieur aux moyennes nationale et régionale (51,70 € en 2013 contre 67,69 € au niveau national et 55 € au niveau régional)
- ❖ Des résidents de plus en plus dépendants en EHPAD avec une augmentation de la garantie minimale de point (GMP) de plus 29 points entre 2008 et 2012

Les établissements pour adultes handicapés : Un taux d'équipement satisfaisant et une offre diversifiée

LES CONSTATS

Une tendance nationale :

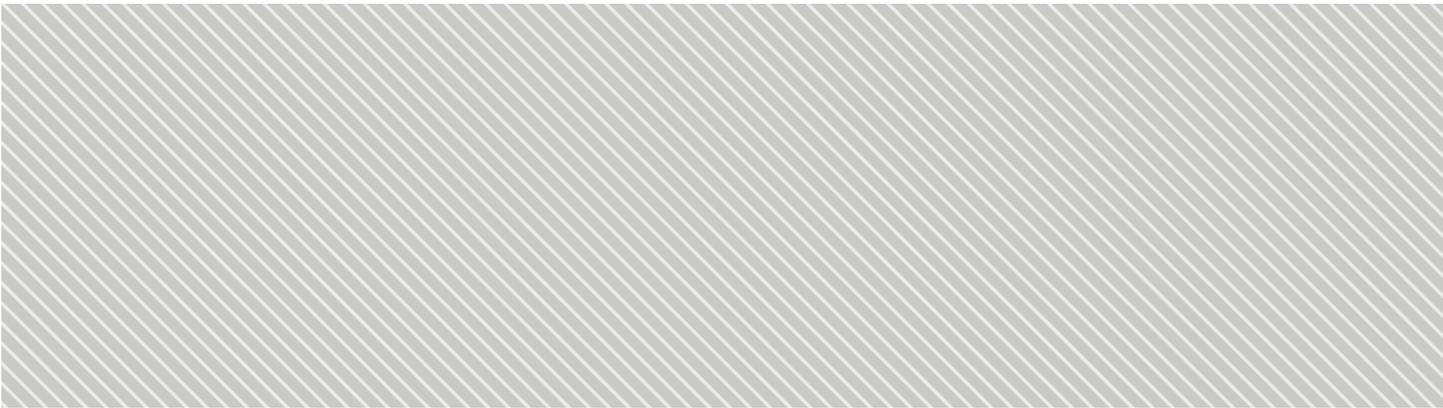
- ✧ En 2013 en France on compte : 1 291 foyers d'hébergement (FH), 1 615 foyers de vie, 834 foyers d'accueil médicalisé (FAM) et 639 maisons d'accueil spécialisées

Un constat régional :

- ✧ Des disparités existent entre les différents territoires et en fonction des types de handicaps rencontrés
- ✧ Les flux de sortie sont faibles dans certains types d'établissements : maison d'accueil spécialisé (MAS), foyer d'accueil médicalisé (FAM), établissements et services d'aide par le travail (ESAT)
- ✧ Certains territoires ont une vocation de "terre d'accueil" d'usagers d'autres régions
- ✧ L'analyse difficile des besoins des personnes handicapées
- ✧ Une insuffisance d'offres de prise en charge adaptée pour les personnes ayant des troubles du spectre autistique, psychique notamment pour celles ayant un handicap associé

Un constat départemental :

- ✧ Des ratios d'équipement départementaux supérieurs aux moyennes nationale et régionale
- ✧ Une disparité de l'offre et des secteurs non couverts : si notre département a un taux d'équipement satisfaisant, il n'en demeure pas moins que certains types de handicap mériteraient des réponses d'hébergement plus en adéquation avec les besoins
- ✧ Une offre variée : 8 foyers d'accueil médicalisé (FAM), 11 foyers occupationnels (FO), 9 foyers d'hébergement (FH), 14 services d'accompagnement à la vie sociale et services d'accompagnement médico-social pour personnes adultes handicapées (SAVS-SAMSAH) dont 6 services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) renforcés, 4 maisons d'accueil spécialisées (MAS)
- ✧ Une offre diversifiée avec des hébergements temporaires et des accueils de jour proposés aux personnes handicapées à développer
- ✧ Des établissements attractifs et rayonnant au delà du Loir-et-Cher
- ✧ Des jeunes adultes en situation de handicap maintenus dans des établissements d'enfants au lieu d'un accueil en établissements pour adultes
- ✧ Des autorisations délivrées aux établissements et services médico-sociaux à actualiser



DES ENJEUX COMMUNS

- ❖ Développer de nouvelles offres alternatives à l'hébergement permanent pour avoir un maillage territorial et des services de proximité
- ❖ Adapter l'offre existante pour prendre en compte les personnes handicapées vieillissantes
- ❖ Mieux préparer les entrées en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) ou les changements de structures

DES ENJEUX SPÉCIFIQUES

- ❖ Un taux de couverture en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à équilibrer mais, si le Loir-et-Cher voulait maintenir un tel taux d'équipement identique au regard des simulations de population à l'horizon 2040, la solution de maintien d'un tel taux serait difficilement tenable
- ❖ Un taux de couverture à adapter à des handicaps spécifiques et aux besoins départementaux